

DELIBERATION N° 5/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**
1^{er} février 2023

DATE D’AFFICHAGE

4 février 2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	14
Présents	10
Votants	13

L’AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 10 FEVRIER, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel **DABOUT** - Madame Sophie **DIERRE** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Anne **JOSEPH** - Madame Catherine **LEFEBVRE** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI** Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**.

EXCUSÉS : Madame Corinne **DROUEN** donne pouvoir à Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY**, Monsieur Germain **LELARGE** donne pouvoir à Monsieur Michel **MARESCOT**, Monsieur David **MARES** donne pouvoir à Madame Catherine **FILIPOV**, Monsieur Didier **PAPELOUX**.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**

**CREATION D’UNE BOULANGERIE
Aménagement de l’étage
Attribution des lots**

Monsieur le Maire rappelle à l’ensemble du conseil municipal que l’aménagement de l’étage de la future boulangerie a nécessité le lancement d’une consultation sous forme d’une procédure adaptée selon le Code de la Commande Publique.

Les travaux sont répartis en 9 lots :

- Lot n° 0 : Prescriptions communes
- Lot n° 1 : Démolition – Maçonnerie
- Lot n° 2 : Charpente bois
- Lot n° 3 : Couverture
- Lot n° 4 : Menuiseries extérieures
- Lot n° 5 : Plâtrerie sèche – Isolation - Menuiseries intérieures
- Lot n° 6 : Electricité– Ventilation
- Lot n° 7 : Equipements sanitaires
- Lot n° 8 : Carrelage
- Lot n° 9 : Monte-charge

Modalités de publicité : un avis d’appel public à la concurrence a été inséré sur le profil acheteur de la commune.

Le marché a été lancé dans le cadre d'une procédure formalisée, sous forme d'appel d'offres ouvert.

Conformément à la procédure retenue, le déroulement s'est effectué comme suit :

Ce marché a fait l'objet d'une mise en concurrence :

- Date d'envoi de l'avis de consultation : 23 novembre 2022
- Organe de publication : <https://www.marches-publics.info> , JOUE et BOAMP
- Date limite de remise des offres : Mercredi 21 décembre 2022 à 12h00

16 dossiers de consultations ont été retirés et 7 entreprises ont remis une offre pour un ou plusieurs lots.

Le rapport d'analyse des offres a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres, en séance du 27/01/2023 et la CAO a décidé de suivre de rapport d'analyses de M Emmanuel HEMON, l'architecte en charge du projet.

La CAO a décidé d'attribuer les lots suivants :

- o Lot n° 1 : Démolition – Maçonnerie de la SARL DE FACCIO pour un montant de 38 095,70€ HT soit 45 714,84€ TTC.
- o Lot n° 6 : Electricité– Ventilation de la SAS AVENEL pour un montant de 9 250,00€ HT soit 11 100,00€ TTC.
- o Lot n° 7 : Equipements sanitaires de la SARL EGB pour un montant de 16 662,92€ HT soit 19 995,50€ TTC.
- o Lot n° 9 : Monte-charge de la société ETNA France pour un montant de 13 575,00€ HT soit 16 290,00€ TTC.

La CAO décide de déclarer le lot n°3 : Couverture, infructueux du fait du montant trop élevé de l'offre par rapport à l'estimation. La CAO décide de consulter 3 entreprises.

Les lots n° 2 : Charpente bois, n° 4 : Menuiseries extérieures, n° 5 : Plâtrerie sèche – Isolation - Menuiseries intérieures et n° 8 : Carrelage, n'ayant reçu aucune offre, la CAO décide de consulter 3 entreprises.

La CAO s'est à nouveau réunie le 10/02/2023 et la CAO a décidé de suivre l'avis de M Emmanuel HEMON, l'architecte en charge du projet.

La SARL DE FACCIO Lot n° 1 : Démolition – Maçonnerie de la SARL DE FACCIO a proposé un nouveau devis pour un montant de 37 295,70€ HT soit 44 754,84€ TTC.

La CAO a décidé d'attribuer les lots suivants :

- o Lot n° 2 : Charpente bois de DELANNEY Couverture pour un montant de 5 352,00€ HT soit 6 422,40€ TTC.
- o Lot n°3 : Couverture de DELANNEY Couverture pour un montant de 2 200,00€ HT soit 2 640,00€ TTC.
- o Lot n° 4 : Menuiseries extérieures de AXED Portes Automatiques pour un montant de 8 860,00€ HT soit 10 632,00€ TTC.
- o Lot n° 5 : Plâtrerie sèche – Isolation - Menuiseries intérieures de la SARL DOS SANTOS pour un montant de 2 268,12€ HT soit 2 721,74 TTC.
- o Lot n° 8 : Carrelage de la SAS TRAGIN pour un montant de 11 144,40€ HT soit 13 373,28€ TTC.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis :

- Lot n° 1 : Démolition – Maçonnerie de la SARL DE FACCIO pour un montant de 37 295,70€ HT soit 44 754,84€ TTC.
- Lot n° 2 : Charpente bois de DELANNEY Couverture pour un montant de 5 352,00€ HT soit 6422,40€ TTC.
- Lot n°3 : Couverture de DELANNEY Couverture pour un montant de 2 200,00€ HT soit 2 640,00€ TTC.
- Lot n° 4 : Menuiseries extérieures de AXED Portes Automatiques pour un montant de 8 860,00€ HT soit 10 632,00€ TTC.
- Lot n° 5 : Plâtrerie sèche – Isolation - Menuiseries intérieures de la SARL DOS SANTOS pour un montant de 2 268,12€ HT soit 2 721,74 TTC.
- Lot n° 6 : Electricité– Ventilation de la SAS AVENEL pour un montant de 9 250,00€ HT soit 11 100,00€ TTC.
- Lot n° 7 : Equipements sanitaires de la SARL EGB pour un montant de 16 662,92€ HT soit 19 995,50€ TTC.
- Lot n° 8 : Carrelage de la SAS TRAGIN pour un montant de 11 144,40€ HT soit 13 373,28€ TTC.
- Lot n° 9 : Monte-charge de la société ETNA France pour un montant de 13 575,00€ HT soit 16 290,00TTC.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 21321.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT



